

ASSOCIATION "FONDATION JULIE"

23 route de Barembach, 67130 SCHIRMECK

inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de SCHIRMECK

site internet : www.ass-fondation-julie.org

Courriel : fondation-julie@ass-fondation-julie.org

Mai 2011

Nous sommes toujours environs 7400.

Un grand merci à tous pour votre soutien. Qu'il soit sous forme de dons, de lettre, d'e-mail, de pensée, il nous est très cher,

Merci à toutes les personnes qui par leur implication nous permettent d'exister, Merci à l'équipe qui met la lettre sous pli, aux personnes qui portent ce courrier principalement dans la Vallée de la Bruche. Cela nous permet de réaliser une réelle économie au niveau des frais d'affranchissement.

Merci aux mairies de Schirmeck, Russ et Barembach pour les prêts de salles et de matériel.

Dates à retenir :

25/06/2011 après midi en souvenir de Julie, 14 h, Bergopré, Schirmeck

18/11/2011 assemblée générale 20h à la salle des fêtes de Wackenbach

Après midi souvenir

L'année dernière, à l'initiative du Comité Jeunes, nous nous sommes retrouvés au Bergopré pour planter un arbre en souvenir de Julie. Un cœur en bois, verni, avec l'inscription « Julie, nous ne t'oublions pas » a été posé à côté. Il est prévu de trouver un moyen de le fixer afin qu'il ne puisse pas être enlevé. Dans un jardinet, près de l'arbre, ont été repiqué les myosotis apportés par l'ensemble des participants, ainsi que ceux fournis par l'entreprise d'horticulture. Le cœur et les plantes nous ont été gracieusement offerts par Monsieur Schwoerer, de Russ pour la confection du cœur et l'entreprise Horticulture Bienvenot de Wisches, nous les en remercions.

Quand est-il aujourd'hui ? Pour tout vous dire, nous n'avons pas encore trouvé le moyen de fixer le cœur. Que les personnes qui ont participé à cette après midi soient rassurées, le cœur est en notre possession. L'arbre a bien repris et au moment de la floraison, il était magnifique. Les myosotis ont été retirés parce que l'emplacement a été réaménagé.

Pour cette année le comité jeunes nous convie à un moment de recueillement autour de cet arbre. Nous nous retrouverons au Bergopré, le **25/06/2011 à 14h**.

Compte rendu de l'assemblée générale du 19/11/2010

Mot de la Présidente et lecture des rapports d'activité et financier, du compte rendu de l'assemblée générale de 2009.

Les membres du comité sont :

Mesdames : Martine Hoffmann, présidente, Martine Charton, trésorière adjointe, Agnes Willoth, secrétaire, Françoise Scharsch, secrétaire adjointe, Aline Colin, comité jeunes, Martine Demonet, Monique Grisnaux, Rose Koeniguer, Annie Schultz.

Messieurs : Michel Bacher, vice président, Pascal Girardin, trésorier, Jean Louis Renaudin, Michel Demonet, Francis Koeniguer, Jean Claude Schomberger, Jean Claude Scharsch.

Un ou plusieurs membres de l'association se sont rendus :

- du 13/12/2010 au 15/12/2010, à Cergy, au procès de l'assassin d'Anne Loraine Schmidt

- le 01/02/2011 à un colloque organisé par l'Institut pour la Justice, à l'Assemblée Nationale. Le sujet était « les droits de la victime dans la procédure pénale. Vers la possibilité de faire appel d'une relaxe ou d'un acquittement »

- le 22/02/2011 à la journée européenne des victimes, place du Trocadéro, Paris. Manifestation organisée par l'Association Nationale pour la Reconnaissance des Victimes

- le 21/04/2011 dans les studios de France 3 Alsace pour l'enregistrement de l'émission « la voie est libre » présentée par Caroline Kellener. Emission de 30 mn dont 15 mn de reportage, 3 invités, sur le sujet « Justice, application des peines » diffusée le 23/04/2011. Possibilité de visionner l'émission en cliquant sur <http://alsace.france3.fr/info/la-voix-est-libre-68604914.html> ou en allant sur le site de France 3 Alsace, les sites les plus recherchés, la voix est libre.

- le 17/05/2011 à Paris, en face du mur de la Paix au Champs de Mars, pour une manifestation organisée par l'Institut pour la Justice. Il s'agissait de mettre en valeur la pétition lancée par cette association à la suite du meurtre atroce de Laetitia et de lire une lettre ouverte au Président de la République. Lettre que nous avons cosignée.

Projet :

Assister aux procès d'individus ayant commis des crimes en récidive afin de soutenir les familles de victimes, d'acquérir une certaine expérience dans le domaine des expertises psychiatrique, comportementale et environnementale. S'assurer que le verdict tient compte de l'éventuelle dangerosité de l'assassin. En clair, voir si la loi Dati sur les mesures de sureté est appliquée.

Si vous avez connaissance de la tenue du procès d'un individu qualifié de « récidiviste dangereux », merci de nous en informer.

Vous pouvez nous aider en parrainant un proche. Etre nombreux est une réelle force. Adhésion sur papier libre (nom, prénom, adresse à envoyer à l'adresse ci-dessus), ou sur la rubrique « devenir membre » de notre site. Aucune cotisation n'est demandée

RAPPEL

Merci de nous signaler tout changement d'adresse courrier ou internet. Nous vous rappelons que l'envoi de courrier informatique est beaucoup plus facile pour nous, alors n'hésitez pas à nous communiquer votre adresse e-mail.

LE COMITE